

Au collège de Pont-de-l'Arche, la rentrée n'a pas dissipé les inquiétudes des parents d'élèves et des élus

Les parents d'élèves (FCPE) du collège de Pont-de-l'Arche jugent que les moyens donnés sont insuffisants. Ils ont rencontré la directrice académique le lendemain de la rentrée.



Elus et représentants de la FCPE ont rencontré la directrice académique des services de l'Éducation nationale, vendredi après-midi.

L'annonce de la nouvelle carte scolaire permettant aux élèves de Criquebeuf-sur-Seine et des Damps, scolarisés à Val-de-Reuil, de revenir au collège de Pont-de-l'Arche avait réjoui les parents d'élèves, comme les élus, au printemps dernier. Mais cet été, la Fédération des conseils des parents d'élèves (FCPE) a diffusé un communiqué expliquant ses inquiétudes face aux moyens donnés pour la nouvelle rentrée 2022.

Rencontre avec le Dasen

Mercredi dernier, lors de la conférence de rentrée de l'inspection académique de l'Eure, la directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), Françoise Moncada, avait pourtant assuré que les heures d'enseignements et les effectifs de classe comme le personnel de demi-pension étaient en nombre suffisant. Pourtant, vendredi 2 septembre 2022, elle recevait dans ses locaux les représentants de la FCPE accompagnés des élus locaux, Richard Jacquet (maire de Pont-de-l'Arche), Arnaud Levitre (conseiller départemental du canton de Pont-de-l'Arche) et Philippe Brun (député de la 4e circonscription de l'Eure). Comme quoi, tout ne va pas si bien au collège Hyacinthe Langlois.

Denis Suire, élu au Conseil d'administration du collège Hyacinthe Langlois et Président du Conseil Départemental des Parents d'Élèves de l'Eure, dénonçait "un manque d'écoute des parents d'élèves". Et vu les revendications de la FCPE cet été, ils n'ont pas plus été écoutés.

[Pont-de-l'Arche](#). [Inquiétudes des parents sur les conditions de la rentrée au collège Hyacinthe Langlois](#)

Des classes dédoublées

En cette nouvelle rentrée, le collège a accueilli 60 élèves supplémentaires. Une septième classe de 6e a été ouverte mais pour Denis Suire et les élus, "il faudrait également ouvrir une classe de 4e et une classe de 3e où les effectifs sont au maximum", soit 30 élèves par classe. Une demande qui sera faite pour l'année prochaine. Pour cette année, un dédoublement des classes est envisagé par l'inspectrice d'académie mais pour se faire, il faudrait accorder davantage d'heures d'enseignement. Une demande doit donc être faite auprès du personnel enseignant pour effectuer ces heures supplémentaires volontairement.

"Les élèves pâtissent de la dotation des heures globale donnée trop tardivement, constate Richard Jacquet. Aujourd'hui, tous les moyens sont affectés". L'élu Archépointain rappelle que les élèves font "une nouvelle rentrée dans un établissement dégradé. Le chantier du nouveau collège a pris du retard, ils n'y rentreront qu'en janvier, si tout va bien". Un retard qui, rappelons-le, est en partie dû à des vols de matériaux qui ont eu lieu cet été sur le chantier.

[Pont-de-l'Arche](#), [des vols de matériaux sur le chantier du futur collège](#)

Du personnel de surveillance

Enfin, du côté de la restauration scolaire, le département de l'Eure a alloué un poste supplémentaire : "Comme il y a davantage d'élèves dans le collège, nous demandons maintenant un poste de surveillance pour le temps périscolaire", réclame Denis Suire.

Une réponse de la directrice académique des services de l'Éducation nationale est attendue d'ici à deux semaines.